

Gaetano Quagliariello, *La religion gaulliste*, Paris, Perrin, 2007

David Valence

Traduttore, traditore : cette formule s'impose à la lecture de l'ouvrage de Gaetano Quagliariello. L'auteur, spécialiste reconnu de l'histoire de la France contemporaine, siège au Sénat italien depuis 2006 ; il n'aura sans doute pas trouvé le temps de revoir lui-même la traduction du livre dans la langue de Molière. Hasard de cet art délicat ou arbitraire éditorial, le titre français prend d'excessives libertés avec l'original en italien (*De Gaulle e il Gollismo*). Rien dans ce travail passionnant ne justifie le choix de « *La religion gaulliste* » pour se signaler à l'attention du public hexagonal : un telle « trahison » rappelle les traductions fantaisistes de certaines productions hollywoodiennes dans les années cinquante ou soixante.

Plusieurs erreurs peuvent en outre être remarquées au fil des pages, que ce soit dans l'écriture des noms propres (« Marcel Diébot » pour « Diebolt », page 289, « Serge Bernstein » pour « Berstein », page 357) ou dans des détails biographiques. Le sénateur Jacques Richard est ainsi présenté comme membre du cabinet du général de Gaulle au moment de son accession au secrétariat général de l'UNR en novembre 1959 (page 380), alors qu'il avait cessé d'y appartenir dès janvier. Il est également question de la « présidence » de l'Union pour la Nouvelle République (UNR) à la page 376, bien que les formations gaullistes n'aient connu que des secrétaires généraux de 1958 à 1976. L'essentiel des coquilles ou inexactitudes se concentre étrangement entre les pages 340 et 400.

Ces réserves mises à part, *La religion gaulliste* se situe au tout premier plan de l'historiographie récente. A la veille du cinquantième anniversaire du 13 mai 1958, ce livre nous rappelle que de nombreux chercheurs étrangers étudient ou ont étudié la « singularité gaullienne », qu'il s'agisse de Julian Jackson, de Sudhir Hazareesingh ou de Lucia Bonfreschi. Gaetano Quagliariello s'intéresse pour sa part à la spécificité du charisme gaullien. Il s'attache à distinguer plusieurs « moments gaullistes » : la guerre, le gaullisme d'opposition, le gaullisme au pouvoir. On a rarement lu analyses plus fines et pénétrantes sur le Centre national des Républicains sociaux, qui tenta avec Jacques Chaban-Delmas et Roger Frey d'incarner un gaullisme sans de Gaulle de 1954 à 1958, ou mise en contexte plus rigoureuse du 13 mai 1958. Cet ouvrage de synthèse fait pendant à *l'Histoire du gaullisme* de Serge Berstein, parue en 2001 chez le même éditeur. Là où l'historien français avait livré une œuvre de référence, Gaetano Cagliariello ouvre des perspectives et propose de nouvelles interprétations. Ni biographie du général de Gaulle - le terrain apparaît balisé par le *Dictionnaire de Gaulle* paru chez Robert Laffont (Bouquins) en 2006 -, ni synthèse englobant l'après-gaullisme pompidolien et chiraquien, son travail est nourri par la science politique et informé par une remarquable maîtrise de l'historiographie et des archives diplomatiques italiennes. L'usage de cette source « externe » permet de mieux comprendre la manière dont de Gaulle et le gaullisme furent perçus à l'étranger après 1945.

L'économie de *La religion gaulliste* déroge aux canons de la geste gaullienne. Les années qui vont de janvier 1946 à l'été 1958 occupent presque la moitié du livre, contre quelques lignes dans les *Mémoires d'espoir* du général de Gaulle. Ce choix correspond au renouvellement de l'historiographie du gaullisme d'opposition grâce aux travaux de Bernard Lachaise ou de Frédéric Turpin. Le RPF et la prétendue « traversée du désert » ne sont plus désormais réduits au statut de parenthèses entre deux « moments » glorieux ; il convient plus justement de considérer ces douze années comme celles d'un premier « partage des eaux » entre gaullisme de guerre et gaullisme politique. L'expérience du RPF permit notamment de former une élite politique qui put être remobilisée sous la V^e République.

Le gaullisme ne se laisse pas aisément épingleur sur la table des idées politiques : s'agit-il d'un sentiment, d'un tempérament, ou d'un système de pensée ? Gaetano Cagliariello le caractérise par son rapport à la Nation et au temps.

De Gaulle naquit à la politique le 18 juin 1940, même si ses premiers contacts avec les dirigeants français dataient du milieu des années trente. Sa vision de la France, nourrie du monarchisme familial et de l'expérience de la Grande Guerre, prit réellement forme entre 1940 et 1944. Le gaullisme se caractérise donc par son attachement à l'unité nationale. Hostile à tout esprit de parti ou de faction, de Gaulle préconisa dès 1944 une forme d' « Union nationale » en temps de paix, seule susceptible de permettre le redressement de la Nation : cet aspect a autorisé des comparaisons avec les réflexions des « non-conformistes » des années 1930. Le général de Gaulle refusa de créer son propre parti à la Libération, comme de prendre explicitement position en faveur d'une formation politique aux élections du 21 octobre 1945 ou du 2 juin 1946. Les questions institutionnelles l'intéressaient peu dans l'absolu ; de Gaulle prisait le pragmatisme plus que les positions de principe en la matière. C'est pourtant autour d'institutions qui légitimaient la division de la Nation que devait s'articuler l'opposition gaulliste entre 1946 et 1958 ; la Constitution de la IV^e République avait été élaborée de juin à septembre 1946 par la seconde Assemblée constituante.

La constitution de la V^e République s'inspira au contraire d'une double expérience pour assurer la stabilité de l'Etat : celle de « praticiens du pouvoir » comme Guy Mollet et de techniciens du droit comme Raymond Janot. De même, la présence de plusieurs personnalités de la IV^e République dans le gouvernement de Gaulle (juin 1958-janvier 1959) visait peut-être moins à créer un effet de « continuité républicaine » qu'à permettre de dégager une « Unité nationale » autour de la nouvelle loi fondamentale, communistes à part. L'opposition déterminée de Pierre Mendès France et de François Mitterrand contraria ce scénario. Si le général de Gaulle imposa après 1958 sa vision d'un chef de l'Etat qui ne se résignerait pas au rôle d'arbitre, il dut faire violence à sa conception de l'unité nationale et accepter l'évolution du régime vers un système majoritaire plus conforme aux analyses de son Premier ministre Michel Debré. En mai 1968, le général de Gaulle n'envisagea des élections législatives anticipées que sur le conseil de Georges Pompidou, après que la convocation d'un référendum avait échoué à refaire l'unité du peuple français autour de lui. La consultation du 27 avril 1969 apparut ainsi comme une dernière tentative de s'opposer à l'évolution *majoritaire* du régime.

Le gaullisme se définit aussi par son rapport au temps ; le « moment gaulliste » se situe à cet instant du destin national où l'abîme menace, mais où tout demeure

possible à condition d'un sursaut. Sans nier le caractère exceptionnel de l'œuvre et du charisme gaulliens, Gaetano Quagliariello enchâsse le « moment de Gaulle » dans l'histoire des sociétés européennes, pour éviter des perspectives trop « franco-françaises ». Il rapproche dès l'introduction la crise du 13 mai 1958 en France de celle de juillet 1960 en Italie. Cette comparaison met en valeur la « coïncidence » entre le « moment gaulliste » et la phase de mutations économiques, sociales, culturelles et démographiques que connut l'ensemble de l'Europe occidentale dans les années 1950 et 1960. Gaetano Quagliariello montre que l'Italie répondit au défi de cette transformation par un « moment Fanfani » - du nom d'Amintore Fanfani, président du Conseil de juillet 1958 à janvier 1959, puis de juillet 1960 à mai 1963 - qui offrait de significatives ressemblances avec le « moment gaulliste ». L'historien italien souligne également que la Constitution de la V^e République imposa un nouveau modèle d'élaboration des lois fondamentales en Europe : le secret de l'écriture l'emportait sur la publicité des débats d'assemblée, le pragmatisme sur l'admiration pour les idées constitutionnelles des professeurs de droit ; enfin, le texte était soumis au suffrage populaire très peu après son achèvement, pour éviter de prolonger l'entre-deux institutionnel. Certains aspects devaient s'en retrouver au moment de la transition démocratique espagnole par exemple. Quant au régime semi-présidentiel défini par la V^e République, il a connu des avatars en Irlande, en Finlande, au Portugal, en Autriche et dans plusieurs pays de l'ex-Europe de l'Est (Pologne, Roumanie), même si les prérogatives du Premier ministre y sont souvent demeurées plus étendues qu'en France.

Un gaullisme sans de Gaulle est-il possible ? La perspective choisie par Gaetano Quagliariello ne permet pas de répondre à cette question, sinon sur le mode implicite : si le gaullisme était inséparable du charisme *personnel* de l'homme du 18 juin et de son *corps temporel*, il a disparu le 9 novembre 1970.